

Mot du président

Solidarité et dialogue vers une même cible et pour une même cause

Personne qui me connaît un tant soit peu ne sera surpris de m'entendre clamer à nouveau l'importance d'un dialogue respectueux, transparent et sans complaisance. Au printemps, nos derniers échanges avec la direction ont résolument porté sur l'établissement d'un lien de confiance basé sur un tel dialogue.

Je veux donc d'emblée saluer l'initiative de la direction du collège de nous avoir présenté en toute transparence la situation de compressions dans laquelle nous ont plongé nos élus et de nous avoir donné l'occasion de commenter et de poser des questions sur cet inquiétant recul. Je m'étonne d'ailleurs que nous n'ayons pas saisi l'occasion, lors de cette rencontre, d'obtenir plus de précisions sur ces coupures et les impacts qu'ils auront au quotidien. Nous tenterons de voir en rencontre inter-syndicale (c'est-à-dire avec le Syndicat du personnel de soutien et le Syndicat des professionnels) les moyens de davantage vous en informer.

Je sais que, déjà, plusieurs ont ressenti les effets néfastes de ce désengagement de l'État. Mais attention : ici, l'exécutif en appelle à la solidarité de tous les professeurs à l'égard de tous les travailleurs du collège afin de ne pas blâmer ceux qui sont aussi les victimes de ce désinvestissement. Plus concrètement et à titre d'exemple, si certains services ne répondent pas à nos demandes selon le rythme auquel il nous ont habitués et que cela cause des inconvénients, la solidarité exige notre compréhension à l'égard de nos collègues qui mettent le même cœur à l'ouvrage et la non-complaisance exige de faire savoir notre insatisfaction, mais au bon endroit et aux bonnes personnes. Si vous souhaitez des conseils pour bien diriger vos doléances, n'hésitez pas à consulter votre

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot de la vice-présidente à la pédagogie	2
Mot du vice-président aux relations du travail	3
Mot du vice-président à l'information	4
Mot du secrétaire-trésorier	5

À venir :

**Assemblée générale
le mardi 6 septembre à
18 h au local G-1865-
1869**

syndicat et n'hésitez pas aussi à nous mettre en copie conforme si vous exprimez de telles plaintes au collège, au ministère ou à l'État.

Devant le cynisme de nos élus qui se plient aux impératifs d'un marché monétaire boulimique, le combat qui devrait et devra être le nôtre (celui de tous les membres du monde de l'éducation) sera de protéger ce précieux bien commun que nous confie le peuple québécois. Il nous faut tous ensemble travailler à préserver et à bonifier plutôt qu'à dilapider, voire assécher un système d'éducation qui nous sort de l'ignorance et qui garantit à chacun d'entre nous la possibilité de jouer notre rôle de citoyen engagé.

En plus de tous les dossiers qui animent généreusement le quotidien de chacun de vos officiers syndicaux, nous porterons avec vous celui de maintenir en vie cette indéniable réussite que représentent les cégeps et nous serons aussi attentifs, dans notre tâche, aux apports du précieux dialogue que nous maintiendrons avec vous.

Bonheur et bonne année scolaire à tous !

Pierre Mercure

Président

Mot de la vice-présidente à la pédagogie

L'année 2011-2012 aux affaires pédagogiques s'annonce fort chargée mais à coup sûr intéressante. Voici un bref tour d'horizon des principaux dossiers qui me tiendront occupée.

Tout d'abord, l'automne s'annonce chaud avec la poursuite des travaux du Comité paritaire sur la révision de la politique d'évaluation du personnel enseignant, dossier que je porte conjointement avec mon collègue des relations du travail. Notre calendrier de rencontres promet d'ailleurs un rythme de travail soutenu. Nous risquons de voir cette année le dénouement d'un dossier pour lequel nous nous étions tous mobilisés en 2009-2010. Disons-le franchement, un dénouement heureux serait le bienvenu et fort souhaitable pour le bien-être de notre communauté collégiale.

Un autre dossier pour lequel nous espérons un dénouement, ou à tout le moins une avancée, est celui de la libération d'un bloc horaire commun pour tous les étudiants et professeurs. Nous nous souviendrons qu'une consulta-

tion à ce sujet menée par la direction du collège avait eu lieu au printemps dernier. Suite à la présentation des résultats en commission des études en avril dernier, les membres de cette dernière avaient jugé nécessaire de demander que de nouvelles analyses soient faites et que la consultation soit refaite. Le dossier en est un d'importance, à la fois pour les étudiants et les enseignants, et il n'est nullement question de balayer la question sous le tapis sans d'abord en avoir fait le tour.

Enfin, souhaitons que l'année qui commence voie se consolider les changements apportés au fonctionnement de la Commission des études par la modification, l'an dernier, de l'*Arrangement local sur la Commission pédagogique* et du *Règlement n° 1 portant sur la régie interne du Collège*. Nous espérons une poursuite sereine des travaux et des discussions enrichissantes.

À ces principaux dossiers s'ajouteront bien entendu ceux que vous porterez à mon attention. Je demeure toujours disponible pour entendre vos préoccupations en matière d'affaires pédagogiques.

Je vous souhaite de belles réussites pédagogiques cette session !

Maryse Arseneau

Vice-présidente à la pédagogie

Mot du vice-président aux relations du travail

Bonjour et bonne rentrée à tous !

L'année 2011-2012 en relations du travail s'annonce plus tranquille que les précédentes si les derniers jours de juin et du mois d'août peuvent servir d'étalon. Non pas que les dossiers chauds soient absents du collimateur, au contraire, simplement, une entente réelle semble s'être mise en place entre la direction du collège et ses professeurs. Et heureusement ! Les conflits usent tout le monde, on le sait, et des travaux importants nous attendent.

Dans un premier temps, le Comité paritaire sur la révision de la politique d'évaluation du personnel enseignant entame sa deuxième session de travaux et l'objectif avoué par tout le monde est de trouver un terrain d'entente cet automne, si possible. Dans un deuxième temps, toujours dans les relations avec la direction, il faudra reprendre les discussions, amorcées en 2009-2010 mais laissées en plan depuis, sur l'autre forme d'évaluation, l'administrative.

Ensuite, l'exécutif veillera à mettre au point des méthodes, et des outils le cas échéant, pour faire un suivi plus serré des allocations et de la tâche. Finalement, nous continuerons bien sûr le travail essentiel de traiter les demandes des membres au jour le jour, de vérifier les contrats et de continuer avec toute l'indispensable équipe de rencontrer le collègue en Comité des relations du travail.

Ouf ! Un petit coup de fatigue me prend à cette énumération. Je crois que je vais aller prendre une marche avec la recrue de l'équipe, Alinéa, la chienne Mira avec laquelle vous me croiserez tout au long de l'année.

Au plaisir.

Marc Rochette

Vice-président aux relations du travail

Mot du vice-président à l'information

Tel qu'annoncé dans mon bilan de mai dernier, j'entends cette année travailler d'abord et avant tout à faire vivre la « stratégie » de communication en deux volets mise sur pied progressivement depuis deux ans : *L'i papier* pour les articles de fond et les bilans, *L'i papier EXPRESS* et le site Web pour les actualités. Sur ce plan, l'année qui vient en sera une de consolidation.

Par ailleurs, je compte travailler à l'élaboration d'une session de formation d'une durée d'environ deux heures qui serait destinée à nos membres – particulièrement aux nouveaux ou à ceux qui ne sont pas trop au fait de la chose syndicale – et qui aurait pour but de leur faire connaître les rôles et responsabilités d'un syndicat d'enseignants dans une institution collégiale comme la nôtre. Selon un préjugé trop répandu – y compris chez nos membres –, un syndicat ne sert qu'à défendre l'indéfendable, alors que, pourtant, l'indéfendable se fait plutôt rare et que la tâche importante d'accompagner les membres en difficulté n'est que l'une des nombreuses responsabilités assumées par les officiers d'un syndicat comme le nôtre. Bref, l'objectif d'une telle formation serait de permettre à nos membres qui le souhaitent d'avoir une meilleure idée – au-delà des préjugés habituels – de ce à quoi servent leurs cotisations. Cette formation pourrait éventuellement être donnée à raison d'une ou deux fois par session, en fonction de la demande.

Enfin, je me permets aussi d'annoncer que mes communications avec les membres devraient accorder une place assez importante, cette année, aux efforts que nous déploierons, aux niveaux local et national, en vue de faire reconnaître l'éducation publique comme priorité nationale. Dans le même esprit, je compte accorder une place privilégiée à la lutte étudiante en cours contre la hausse des frais de scolarité. Nous devrions d'ailleurs y être impliqués à un certain degré par le biais de notre participation aux activités de la Coalition 03-12 opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont nous sommes membres depuis l'automne dernier, laquelle a choisi de faire de la lutte contre la hausse des frais de scolarité sa priorité pour l'année 2011-2012. La mesure de notre implication dépendra bien entendu des mandats qui nous seront confiés en assemblée générale.

Une excellente session à tous !

François Chassé

Vice-président à l'information

Mot du secrétaire-trésorier

La rentrée s'annonce magnifique pour votre secrétaire-trésorier. Rien de majeur du côté des finances, hormis les dépenses liées à l'installation prochaine, au local syndical, d'étagères amovibles pour le classement de nos dossiers. Cette nouvelle amélioration est un investissement à (très) long terme, qui règlera les soucis de rangement de manière quasi-définitive. Côté secrétariat, je procèderai à la révision de nos *Statuts et Règlements* : cette tâche en sera une de précision, d'harmonisation et de clarification.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée !

Carl Grimard

Secrétaire-trésorier



Syndicat des professeur-e-s
du Collège François-Xavier-Garneau
1640, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3

Téléphone :
418 688-8310, poste 2321

Télécopie :
418 527-5717

Courriel :
localsyndical@spcfxg.qc.ca

Retrouvez-nous sur le web!

www.spcfxg.qc.ca

Équipe éditoriale

Rédaction et correction :
François Chassé

Mise en page :
Caroline Greffard

Collaboration :
Maryse Arseneau, Carl Grimard,
Pierre Mercure et Marc Rochette